

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LES CLEFS
(HAUTE-SAVOIE)**

SEANCE DU JEUDI 10 AVRIL 2025

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/25

ID : 074-217400795-20250410-2025_008_DEL-DE

Séance du jeudi 10 avril 2025, le Conseil Municipal de la Commune de Les Clefs, dûment convoqué le **vendredi 28 mars 2025** s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20h00, en mairie, sous la présidence de M. Sébastien BRIAND, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 10

Nombre de votants : 10 + 3 POUVOIRS

Présents (10) : Mesdames BULEUX Nathalie ; CORBINEAU Elodie ; DA RUGNA Roselyne ; MEILLIER Claire ; POYET-MOREUL Evelyne ; HARZO Marie ; ALEXANDRE MEYZIE Florence
Messieurs BRIAND Sébastien ; BIBOLLET Maxime ; ALBANEL Xavier

Absent (1) : M. CREDOZ Pierre

Pouvoirs (3) : M. PERRISSIN-FABERT Frédéric donne pouvoir à M. ALBANEL Xavier

M. LAMBERSENS Dominique donne pouvoir à Mme BULEUX Nathalie

M. BASTARD-ROSSET Benoît donne pouvoir à Mme HARZO Marie

Secrétaire de séance : Mme BULEUX Nathalie

**DELIBERATION
N° 2025-008**

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE DANS LE CADRE DU PLAN FORET POUR LA
CREATION ET LA REFECTION DE PISTES FORESTIERES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Mairie de Les Clefs en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF) souhaite créer et élargir une piste forestière sur le secteur des Grangettes, parcelles 35 et 36 afin de créer une piste de débardage pour mobiliser des coupes de bois.

Les travaux sont estimés à 9 960,00 € H.T. Ils se décomposent comme suit :

Création et reprise de la piste forestière sur 443 ml :	8 810,00 € HT
Maitrise d'œuvre (étude et suivi) :	1 150,00 € HT
Soit un total des dépenses de :	9 960,00 € HT

La commune des Clefs sollicite le Département de la Haute-Savoie dans le cadre du Plan Forêt selon les détails suivants :

Montant de l'aide sollicitée auprès du Département de la Haute-Savoie : 40 %, soit 3 984,00 € H.T.

Montant de l'autofinancement communal : 5 976,00 € H.T.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le plan de financement présenté,

CHARGE Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à ce projet,

SOLLICITE l'aide du Département de la Haute-Savoie dans le cadre du Plan Forêt pour la création et la réfection de pistes forestières pour un montant de 3 984 € H.T.

Ainsi fait et délibéré aux Clefs les jours, mois et an susdit.

Le Maire,
Sébastien BRIAND



La secrétaire de séance,
Nathalie BULEUX

Buleux